

CHAPITRE 4

LES EXPRESSIONS GRAPHIQUES

État de la paroi

La paroi rocheuse est desquamée sur une grande partie de la bergerie couverte mais est moins endommagée dans la partie centrale qui forme un renforcement. En revanche, à cet endroit, les joints de strates sont plus marquées et définissent même une véritable fissure horizontale à 1,50 m au-dessus du sol environ. Plusieurs d'entre eux sont propices au ruissellement et des écoulements d'eau sont visibles au printemps ou en automne et plus généralement à l'issue des fortes pluies. On observe un important concrétionnement dans la fissure la plus profonde. La paroi subit aussi des pressions transverses qui provoquent une fissuration verticale et un rejeu de fissures obliques que l'on peut transcrire comme suit (fig. 45).

Les peintures et les gravures occupent toute la périphérie de ce renforcement, au-dessus ou à côté des petites résurgences (fig. 46 et 47). Le support est de teinte orangée dans sa partie basse et à gauche du renforcement. Il a tendance à présenter de larges plages grises au-dessus et à droite de celui-ci. En quelques endroits, il apparaît que la paroi était déjà desquamée quand l'artiste y a placé ses figures. Il est possible que la totalité de la paroi sous auvent ait été ornée à l'origine. La partie supérieure du renforcement a sans doute été préservée car moins accessible. De plus, aux deux extrémités de la fissure horizontale, un bourrelet de mortier et de fragments de tuiles, signale l'emplacement d'un dispositif de calage, sans doute pour supporter un fenil. Sa présence pourrait expliquer la relative conservation des figures à cet endroit et plus généralement en hauteur. Ailleurs, le frottement quotidien de la paroi par les bêtes a eu raison d'éventuelles peintures. Les graffiti au charbons de bois ou au marqueur et les feux allumés par les passants ont accéléré la dégradation des parois.

La plupart des peintures sont réalisées sur un support vertical à oblique (45° env. au niveau du personnage n°18a). En revanche, les figures rosâtres n°21a et 22a sont peintes sur un support pratiquement horizontal, au-dessus de la fissure. Cet endroit de la paroi ne compte d'ailleurs que des peintures, les gravures étant plutôt tracées sur les côtés du renforcement. Toutes respectent le compartimentage naturel de la roche et s'alignent en fonction des strates sans les déborder. Parfois même, la posture

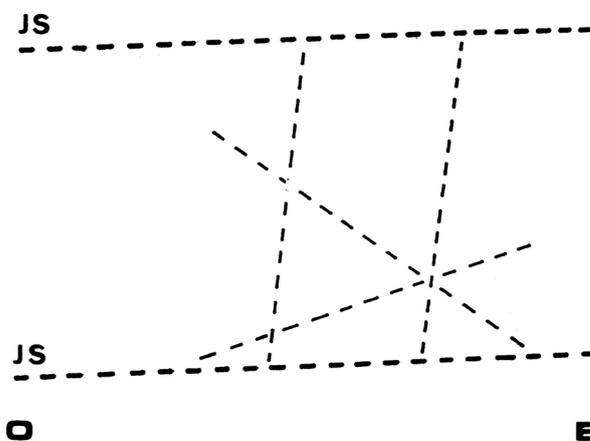


Figure 45 – Orientations des principales lignes de fracturation de la paroi.

d'un personnage est contrainte par le jeu des fractures du support. Ainsi, le bras levé du personnage n°18a est parallèle au rebord de l'écaille résiduelle de la paroi. Enfin, si les peintures sont toutes réalisées à un niveau accessible, certaines gravures ont peut-être nécessité que l'on monte sur des blocs rocheux ou tout autre dispositif pour être réalisées.

Peintures puis gravures linéaires du site sont présentées en fonction de l'emplacement général des figures sur la paroi et si l'on observe des superpositions de gravures sur des peintures dans la plupart des cas, il existe quelques zones uniquement peintes et d'autres uniquement gravées. En conséquence, les deux séries de figures (notées a pour les peintures et b pour les gravures) n'affectent pas automatiquement les 36 emplacements retenus.

Les peintures

Inventaire

Figure n°5a (fig. 48)

Trait vertical bifurqué à sa base en peinture orangée : il pourrait s'agir de la partie inférieure d'un personnage.

Dév. max. horiz. : 15 cm - Dév. max. vert. : 14,5 cm - à 2,40 m par rapport au sol.

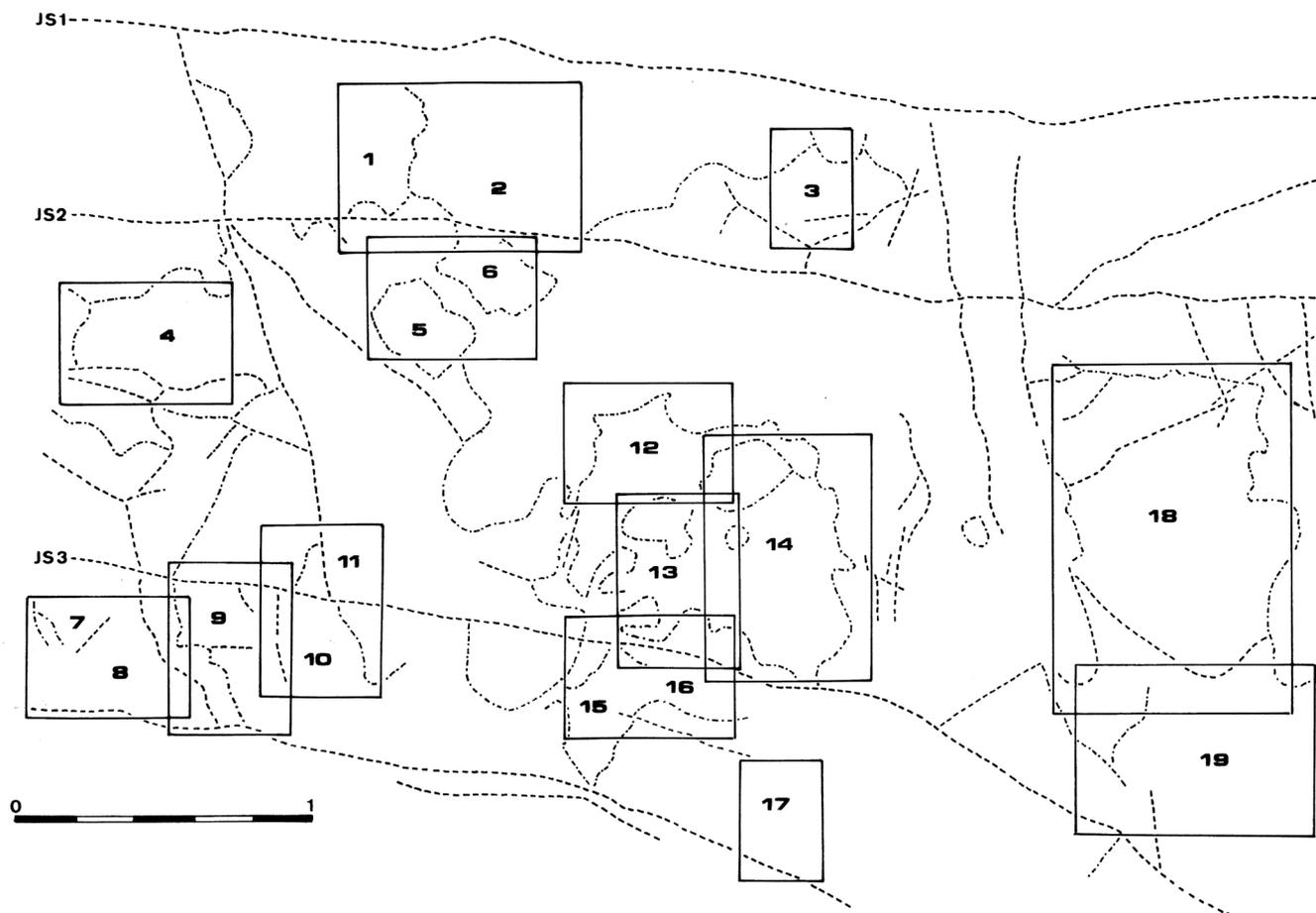


Figure 46 – Localisation des figures à gauche du renforcement central.

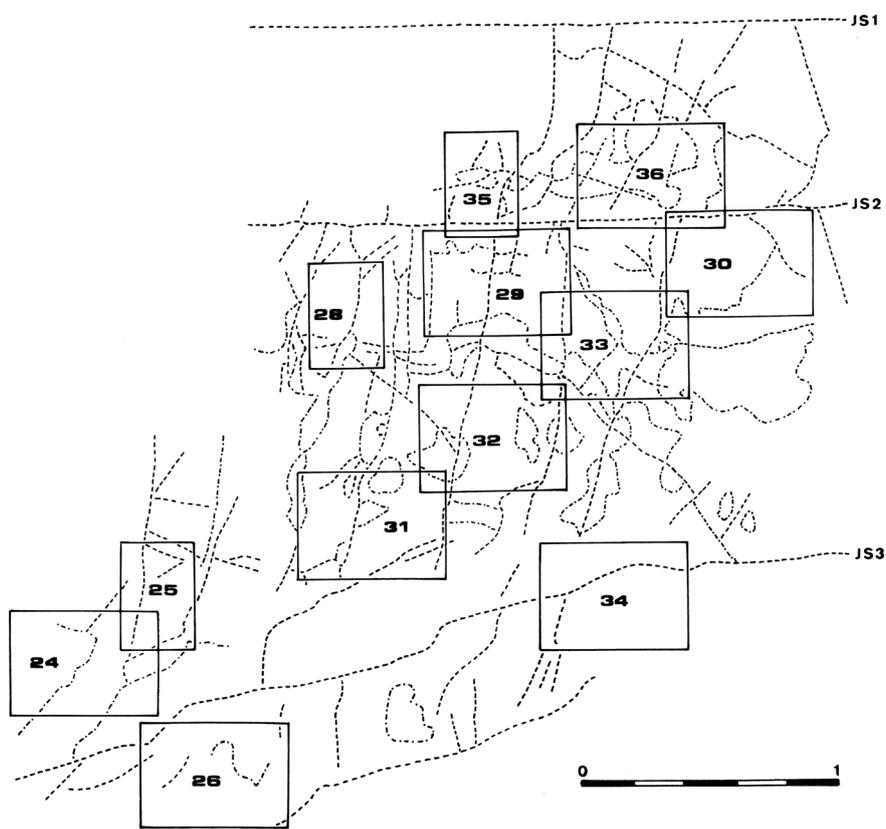


Figure 47 – Localisation des figures à droite du renforcement central.

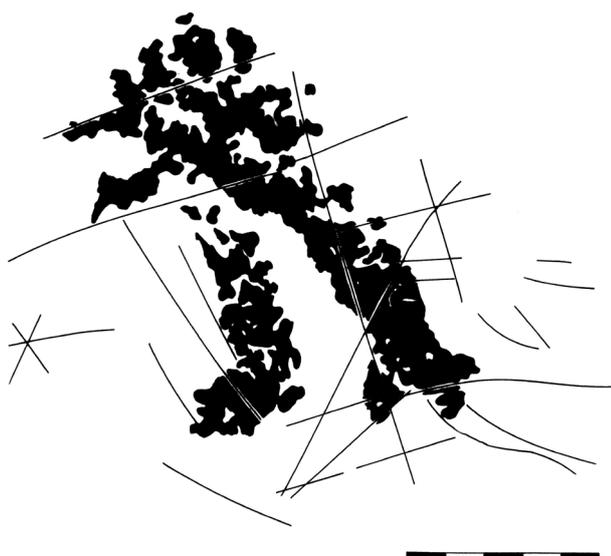


Figure 48 – Figure peinte bifurquée et traits gravés : figures n° 5a et 5b.

Figure n°6a

Quelques traces de peinture orangée.

Dév. max. horiz. : 18,5 cm - à 2,50 m par rapport au sol.

Figure n°7a (fig. 49)

Traces de peinture orangée.

Dév. max. horiz. : 6 cm - à 1,70 m par rapport au sol.

Figure n°8a (fig. 49)

Traces de peinture orangée.

Dév. max. horiz. : 10,5 cm - Dév. max. vert. : 11,5 cm - à 1,65 m par rapport au sol.

Figure n°9a (fig. 49)

Traces de peinture orangée.

Dév. max. horiz. : 26,5 cm - Dév. max. vert. : 18,5 cm - à 1,70 m par rapport au sol.

Figure n°11a (fig. 49)

Trait court en peinture orangée.

Dév. max. vert. : 3,5 cm - à 1,95 m du sol.

Figure n°12a

Trait horizontal avec appendices vers le bas en peinture orangée : peut-être un quadrupède.

Dév. max. vert. : 21,5 cm - à 2,10 m par rapport au sol.

Figure n°13a (fig. 50)

Figure non identifiée en peinture orangée.

Dév. max. horiz. : 19,5 cm - Dév. max. vert. : 15 cm - à 1,90 m par rapport au sol.

Figure n°14a (fig. 50)

Personnage masculin aux bras écartés (?), figure non identifiable et trait vertical en peinture orangée.

Dév. max. vert. : 31,5 cm - à 1,90 m par rapport au sol.

Figure n°15a (fig. 50)

Traces de peinture orangée.

Dév. max. horiz. : 12 cm - à 1,70 m par rapport au sol

Figure n°16a

Traces de peinture orangée.

Dév. max. horiz. : 10 cm - à 1,70 m par rapport au sol

Figure n°17a

Trait oblique en peinture orangée.

Dév. max. vert. : 14,5 cm - à 1,65 m par rapport au sol

Figure n°18a (fig. 51 et planche D1)

Personnage masculin, jambes écartées, nettement sexué, avec un bras levé à gauche fait d'un long trait curviligne se terminant par une main aux doigts individualisés en peinture orangée. La tête est large et malgré la mauvaise conservation des traits (desquamation et empatement), il nous semble que les protu-



Figure 49 – Les figures n°7 à 11, à gauche du renforcement central.

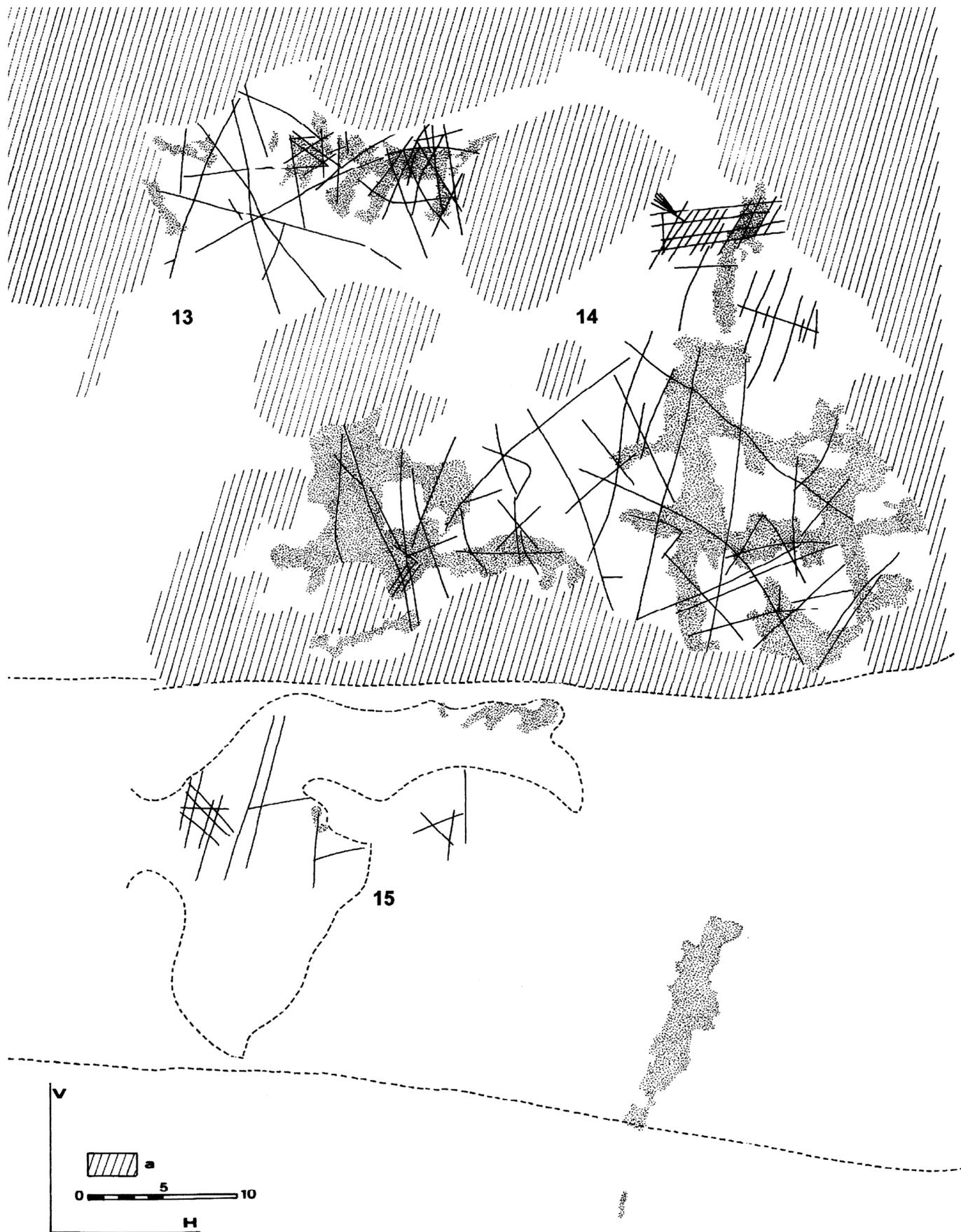


Figure 50 – Les figures n°13 à 16, à gauche du renforcement central.



Figure 51 – Grand personnage à la main levée et vestiges d'une figure : figures n°18a et 19a.

bérances du côté gauche pourraient correspondre à des détails anatomiques et/ou vestimentaires. Le bras côté droit n'est plus visible. Une seconde figure est peinte sous le bras levé. Il s'agit peut-être d'un autre personnage, petit et trapu. Sa partie supérieure présente également des appendices suggérant l'existence des mêmes détails que précédemment. L'épaule est marquée et l'appendice côté gauche correspond peut-être à un bras finissant par une main avec doigts. Dév. max. horiz. : 39 cm - Dév. max. vert. : 38,5 cm – à 2,20 m par rapport au sol.

Figure n°19a (fig. 51)

Quelques traces de peinture orangée et une tache oblongue d'où partent divers appendices. Sa forme générale suggère le tracé d'un quadrupède mais n'est peut-être que fortuite.

Dév. max. horiz. : 16 cm - à 1,90 m par rapport au sol.

Figure n°20a (fig. 52 et planche D2)

Quadrupède très allongé en peinture orangée sur support noirâtre. Un trait à droite représente peut-être la queue.

Dév. max. horiz. : 25 cm - à 2,40 m par rapport au sol.

Figure n°21a

Taches de peinture rose sur support noirâtre.

Dév. max. horiz. : 5 cm - à 1,90 m par rapport au sol.

Figure n°22a (fig. 53)

Deux personnages masculins nettement sexués en peinture rose. Dans les deux cas, les pieds sont représentés et l'homme de gauche pourrait même être chaussé. De même, les mains de ce dernier sont tracées et peut-être digitées. Le même personnage semble s'appuyer sur un bâton, côté gauche. Un trait oblique poursuivi d'appendices semble être un quadrupède filiforme : cette forme générale est peut-être fortuite.

Dév. max. horiz. : 30 cm - à 1,90 m par rapport au sol.



Figure 52 – Figure zoomorphe : figure n°20a.



Figure 53 – Deux personnages dont un homme à la "canne" : figure n°22a.

Figure n°23a (fig. 54 et planche D4)

Personnage masculin debout, les deux bras écartés, l'un tendu à l'horizontale, l'autre coudé, avec des mains aux doigts individualisés, en peinture orange pâle. Les pieds sont aussi individualisés et celui de droite semble se terminer par des orteils. Les détails du visage semblent avoir été tracés. A sa droite, un trait horizontal bifurqué à droite, en peinture orangée : peut-être les restes d'un signe anthropomorphe masculin couché.

Dév. max. horiz. : 33 cm - à 2 m par rapport au sol.

Figure n°24a

Traces de peinture orangée.

Dév. max. horiz. : 25 cm - à 1,90 m par rapport au sol.

Figure n°25a

Traces de peinture orangée.

Dév. max. horiz. : 5 cm - à 2 m par rapport au sol.

Figure n°26a (fig. 55 et planche D3)

Deux quadrupèdes affrontés en peinture jaune pâle. Les corps sont allongés et les membres finissent en boule. La tête de la figure de droite est surmontée de traits courts, vestiges d'appendices frontaux non conservés, si bien que l'on ne peut identifier l'animal. La queue de l'animal de droite est longue.

Dév. max. horiz. : 24 cm - Dév. max. vert. : 10 cm - à 1,80 m par rapport au sol.

Figure n°27a (fig. 56)

Personnage aux bras placés à l'horizontale et aux mains avec doigts individualisés en peinture jaune pâle sur un support noirâtre. La tête était peut-être faite d'un cercle. La base de la figure n'est pas conservée.

Dév. max. horiz. : 23 cm - Dév. max. vert. : 16,5 cm - à 2 m par rapport au sol.

Figure n°28a

Traces de peinture orangée.

A 2,30 m par rapport au sol.

Figure n°31a

Traces de peinture orangée.

A 2,10 m par rapport au sol.

Figure n°32a

Traces de peinture orangée.

A 2,20 m par rapport au sol.

Figure n°33a

Traces de peinture orangée.

A 2,30 m par rapport au sol.

Figure n°34a

Traces de peinture orangée.

A 2 m par rapport au sol

Style et techniques

Il est difficile d'identifier le ou les outils utilisés pour peindre encore plus d'établir la succession des traits car la peinture conservée est celle qui s'est incrustée dans le support. Certains traits larges pourraient avoir été faits tout simplement au doigt. L'existence soupçonnée de quelques détails dans le dessin de certains personnages, même si ces détails sont aujourd'hui estompés, pourrait indiquer l'usage d'un pinceau. Enfin, les figures ont une taille usuelle pour l'expression schématique à l'exception du grand personnage n°18a. On constate l'usage de plusieurs colorants, de teintes orangée, jaune et rose. Il n'y a pas de figures rouges mais une préparation pigmentaire pourrait avoir atténué ou même changé la couleur initiale d'un colorant. Cinq figures ont fait l'objet d'une analyse élémentaire¹ (tabl. 7).

¹ Analyses réalisées par Michel Menu.



Figure 54 – Personnage aux mains ouvertes et trait horizontal bifurqué : figure n°23a.



Figure 55 – Les quadrupèdes affrontés : figure n°26a.

Datation

L'essentiel du mobilier préhistorique de la Bergerie des Maigres est attribuable au Néolithique final, peut-être même à la fin de celui-ci, mais quelques éléments appartiennent également aux

phases ancienne et moyenne du Néolithique. Comme nous ne disposons que de l'argument de la proximité des peintures et du mobilier pour supposer la date des premières, nous sommes tenté d'attribuer ces manifestations pariétales à la fin du Néolithique final.



Figure 56 – Personnages aux bras à l'horizontale : figure n°27a.

Cette datation est celle que nous déduisons aussi du mobilier d'autres sites ornés² comme les abris Perret 2 et 3, la Baume Saint-Michel, le rocher du Château, la grotte Alain et plus largement la plupart des abris à la fois ornés et sépulcraux. Cependant, des éléments chasséens ont été mis au jour à Pierre Rousse, à la grotte des Sangliers et surtout à la grotte de l'Eglise. Enfin, la Baume Saint-Michel présente un niveau à céramique décorée au cardium.

Une datation des peintures au Néolithique ancien serait surprenante. Quelques détails nous font soupçonner la présence de l'expression schématique dans le sud de la France, dès le Ve millénaire, mais il s'agit notamment de décors céramiques comme la double croce, en Haut-Languedoc. Or, que l'ornementation soit schématique dès l'apparition de la céramique semble presque une évidence. La difficulté est en fait d'exprimer la charge sémantique sous-jacente des décors que nous ne percevons que comme des motifs, sous-entendus esthétiques (Séveri 2003), même si l'archéologie les conçoit aussi comme révélateurs de choix culturels.

En Espagne, dans la région de Valencia, on souligne depuis longtemps la relation stylistique entre des décors anthropomorphes à la coquille de cardium sur céramique et les peintures dites

² Pour le sud de la France, nous ne comptons en fait que 18 abris peints ayant restitué du mobilier sur 92 sites recensés, soit 19,5%.

"macro-schématiques" qui ornent certaines parois d'abris peints et qui sont donc datées du Néolithique ancien (Hernandez-Perez et Marti-Oliver 1988, 1999). Les figures des Maigres sont-elles macro-schématiques ? : l'une d'elles surtout est de grande dimension en regard de ce qu'on observe habituellement, le thème exprimé est identique, celui d'un personnage aux bras levés, mais cela ne concerne qu'une figure qui n'est peut-être tracée ainsi qu'en raison des propriétés de son support (nous reviendrons sur cette idée). Il ne nous semble donc pas possible d'attribuer cette figure de la Bergerie des Maigres au Néolithique ancien, encore moins celles qui l'accompagnent, avec des arguments aussi peu solides. Cela constitue cependant et légitimement un sujet d'interrogations chronologiques pour l'art schématique pariétal du sud de la France.

Le thème et la version stylistique des peintures ne sont pas des éléments propres à différencier des périodes. Ainsi, le répertoire iconographique des peintures censément chasséennes comprend le signe soléiforme, la grille, la ligne brisée, le signe scalariforme, le personnage réaliste et l'idole schématisée. Or, ces mêmes figures sont observables sur des sites dont le matériel est daté du Néolithique final. Si l'on considère les abris peints montrant plusieurs phases iconographiques, l'abri A des Eissartènes et l'abri Otello, la chronologie relative n'y est pas non plus d'un grand secours. Le premier montre au moins deux grandes phases, l'une rouge et l'autre orange. Les personnages, les cervidés, le collier de l'idole, les points, les lignes brisées et les grilles correspondent à la phase rouge. Des grilles ponctuées ou non et des alignements de points composent la seconde phase, orange. Une évolution stylistique existe (Hameau 1996). En revanche, à l'abri Otello, les quatre phases également différenciées par leur teinte et qui sont dans l'ordre chronologique le rouge carmin, le vermillon, l'orangé et le jaune, sont iconographiquement très proches : des personnages dont certains sont réalistes et d'autres schématisés et des figures réticulées plus ou moins complexes (Hameau à paraître). Ces deux exemples n'ont pas valeur de datation bien sûr, mais expriment la cohabitation constante, au sein d'une même phase graphique, de figures tracées selon des versions stylistiques très différentes. Seule la phase 2 de l'abri A des Eissartènes fait donc exception.

Tout acte graphique ne s'accompagne pas nécessairement d'un dépôt de matériel, volontaire ou non et tout passage sur un site orné n'induit pas automatiquement la réalisation d'une figure. Plusieurs abris ou groupe d'abris peints du sud de la France

réf. LRMF	figure n°	teinte	pigment	éléments traces constituants minoritaires	minéraux associés	remarques
V55	18 tête du personnage	orange	ocre	Mg P Cl K Ti	calcite, dolomite ?, gypse, quartz	
V56	23a tête du personnage à gauche	orange	ocre	Mg K	calcite, dolomite ?, gypse	
V57	23a trait horizontal à droite	orange	ocre	Mg K	calcite, dolomite, gypse, quartz	amas ovoïde ~ 9µm 6µm présence de Fe
V58	22a pied du personnage de gauche	rose	ocre (dont hématite, goéthite)	Mg K	calcite, dolomite, gypse	association O/Mg/S (epsomite)
V59	31 trace de peinture	orange	ocre	Mg K Ti	calcite, dolomite ?, gypse, quartz	

Tableau 7.

ont été peints en une seule fois même si l'on peut penser qu'ils ont été fréquentés à de nombreuses reprises. A Baume Peinte, l'analyse technique, stylistique et sémantique des figures de la rotonde sud démontre que l'ensemble du panneau a été mis en place lors d'une même phase graphique. Par contre, on peut supposer que le site a été bien visité plusieurs fois au vu de la diversité des teintes et des figures tracées dans l'autre rotonde (Hameau 2009a). De même, les sept cavités du groupe central du Carami montrent une organisation spatiale et cognitive telle qu'on peut conjecturer un seul épisode graphique. Les analyses élémentaires des différentes peintures appuient cette proposition (Hameau 2000). En conséquence, on pourrait imaginer que les peintures de la Bergerie des Maigres correspondent à une phase arbitraire dans la longue fréquentation préhistorique des lieux ou qu'elles ont été faites lors des premiers passages sur le site sans ajouts ultérieurs ou encore que ce que nous observons est le résultat de productions graphiques successives, etc. Ces différents scénarios sont plausibles. C'est donc parce que nous sommes privés d'arguments en faveur de l'une ou l'autre de ces stratégies que nous sommes enclin d'adopter la proposition selon laquelle les figures peintes appartiennent à la période de forte représentation mobilière : ici, la fin du Néolithique final.

Les gravures

Figure n°1b

Divers traits.

Dév. max. vert. : 23 cm - à 2,60 m par rapport au sol.

Figure n°2b

Divers traits.

Dév. max. horiz. : 19 cm - Dév. max. vert. : 20 cm - à 2,60 m par rapport au sol.

Figure n°3b

Un pentacle inachevé.

Dév. max. vert. : 5 cm - à 2,60 m par rapport au sol.

Figure n°4b

Un pentacle inachevé et des traits qui se recourent.

Dév. max. horiz. : 23 cm - à 2,25 m par rapport au sol.

Figure n°5b

Une grille ouverte et des traits qui se recourent. La figure correspond à une écaille résiduelle de la paroi.

Dév. max. horiz. : 15 cm - à 2,40 m par rapport au sol.

Figure n°6b

Une grille ouverte. Ce pourrait être, à l'origine, la prolongation de la figure 5b.

Dév. max. horiz. : 18 cm - à 2,50 m par rapport au sol.

Figure n°7b (fig. 49)

Deux traits courts.

Dév. max. horiz. : 5 cm - à 1,70 m par rapport au sol.

Figure n°8b (fig. 49)

Grille ouverte.

Dév. max. horiz. : 10,5 cm - à 1,65 m par rapport au sol.

Figure n°9b (fig. 49)

Grilles ouvertes et traits se recourent.

Dév. max. horiz. : 26,5 cm - Dév. max. vert. : 18 cm - à 1,70 m par rapport au sol.

Figure n°10b (fig. 49)

Divers traits.

Dév. max. horiz. : 8 cm - à 1,70 m par rapport au sol.

Figure n°11b (fig. 49)

Figure non identifiable, sans doute incomplète.

Dév. max. vert. : 4 cm - à 1,95 m par rapport au sol.

Figure n°12b

Divers traits, grille et un signe soléiforme.

Dév. max. horiz. : 20 cm - à 2,10 m par rapport au sol.

Figure n°13b (fig. 50)

Traits verticaux et signe soléiforme.

Dév. max. horiz. : 20,5 cm - Dév. max. vert. : 15 cm - à 1,90 m par rapport au sol.

Figure n°14b (fig. 50)

Nombreux traits qui se recourent dominés par une figure quadrangulaire striée surmontée d'une palmette du côté gauche.

Dév. max. vert. : 25 cm - à 1,90 m par rapport au sol.

Figure n°15b (fig. 50)

Grille ouverte et divers traits.

Dév. max. horiz. : 12 cm - à 1,70 m par rapport au sol.

Figure n°16b (fig. 50)

Divers traits.

Dév. max. horiz. : 5 cm - à 1,70 m par rapport au sol.

Figure n°18b

Signe soléiforme sur le bras du personnage peint (n°18a), pentacles à gauche et à droite du même personnage, trait vertical.

Dév. max. vert. : 35 cm - à 2,20 m par rapport au sol.

Figure n°24b

Divers traits.

Dév. max. horiz. : 25 cm - à 1,90 m par rapport au sol.

Figure n°25b

Un pentacle et un sablier.

Dév. max. horiz. : 10 cm - Dév. max. vert. : 3 cm - à 2,20 m par rapport au sol.

Figure n°28b (fig. 89)

Restes d'une grille (?). L'un des traits internes est un zigzag vertical.

Dév. max. horiz. : 2,2 cm - Dév. max. vert. : 10cm - à 2,30 m par rapport au sol.

Figure n°29b (fig. 57)

Deux signes en flèche et une série de traits horizontaux.

Dév. max. horiz. : 18,5 cm - Dév. max. vert. : 14,5 cm - à 2,40 m par rapport au sol.

Figure n°30b (fig. 90)

Quelques traits qui se recourent, une figure triangulaire avec des traits internes et un signe scalariforme.

Dév. max. horiz. : 14 cm - Dév. max. vert. : 15 cm - à 2,40 m par rapport au sol.



Figure 57 – Les signes en flèche : figures n°29b.

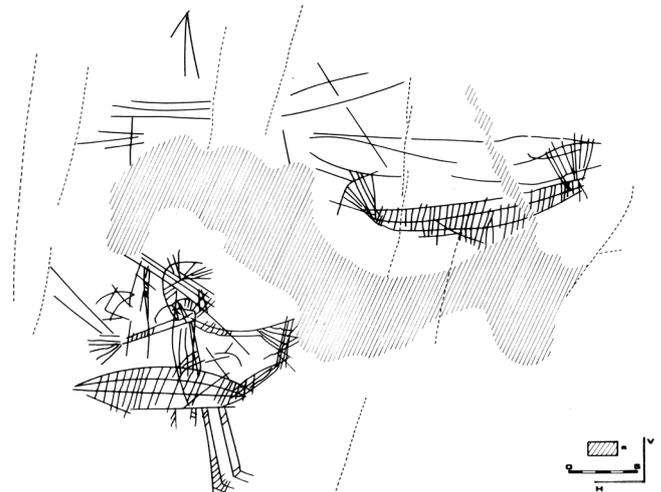


Figure 59 – Personnage aux bras écartés chevauchant un animal et forme oblongue terminée par deux palmes : figure n°32b et 33b.

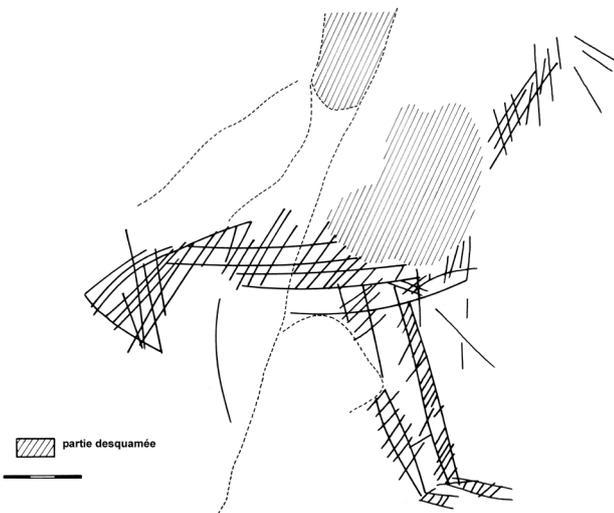


Figure 58 – Animal à longues pattes : figure n°31b.

Figure n°31b (fig. 58)

Figure qui ressemble à un oiseau avec queue en triangle, un corps oblong strié et long cou. Les pattes semblent traitées comme des jambes et des pieds humains.

Dév. max. horiz. : 21,5 cm - Dév. max. vert. : 18,5 cm - à 2,10 m par rapport au sol.

Figure n°32b (fig. 59)

Personnage aux bras écartés et terminés en palmes qui semble chevaucher une forme oblongue non identifiable. Seuls deux jambes avec pieds descendent de la forme oblongue striée. Un long appendice relevé du côté droit semble être un cou. La forme que chevauche le personnage ressemble en partie à la figure n°31b. Le visage du personnage n'est pas achevé. Quelques traits obliques et un pentacle imparfaitement surmontent le bras gauche.

Dév. max. horiz. : 19,5 cm - Dév. max. vert. : 18,5 cm - à 2,20 m par rapport au sol.

Figure n°33b (fig. 59)

Figure très étirée horizontalement et striée dont les deux extrémités sont nanties d'une palme. En dépit de la desquamation de la paroi sous cette figure, il semble qu'elle nous soit parvenue entière. Quelques traits surmontent cette figure.

Dév. max. horiz. : 20 cm - à 2,30 m par rapport au sol.

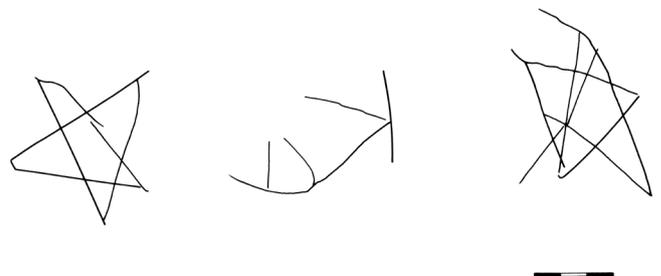


Figure 60 – Les pentacles : figures n°34b.

Figure n°34b (fig. 60)

Trois pentacles et des traits.

Dév. max. horiz. : 24 cm - à 2 m par rapport au sol.

Figure n°35b

Signe en flèche (?)

Dév. max. horiz. : 4cm - Dév. max. vert. : 3cm - à 2,70m par rapport au sol

Figure n°36b

Diverses figures zoomorphes et des traits. On note de gauche à droite, un trait sinueux qui est peut-être la tête d'une figure plus étendue mais non conservée, deux pattes qui descendent de la ligne ventrale d'un corps et une figure allongée à corps mince et longue queue pourvu de quatre pattes filiformes et d'un menton proéminent. Devant elle, quelques traits d'une figure indéfinissable.

Dév. max. horiz. : 27cm - à 2,70m par rapport au sol

Style, techniques et datation

Les gravures sont classiques de l'expression linéaire et ont été réalisées par incision superficielle du support avec la pointe d'un clou ou d'une lame de couteau. La plupart d'entre elles se superposent aux peintures, sauf au niveau du renforcement central, si bien qu'on peut penser qu'elles ont été faites en fonction de celles-ci. Dans tous les cas, les graveurs ont observé les figures peintes préexistantes, et le fait que les deux panneaux se superposent pourrait signifier que l'ampleur de la zone peinte était déjà restreinte à l'actuelle si tant est qu'elle ait jamais été plus large.

L'attribution chronologique du corpus gravé schématique linéaire est relativement imprécis. Longtemps considéré contemporain des peintures du Néolithique, sur la foi de ressemblances stylistiques et d'une trop rapide observation des figures sur les pentes du mont Bégo qui l'ont fait qualifié de style "pré-Merveilles", ce corpus de signes a été considérablement rajeuni par J. Abelanet (1976) et considéré comme postérieur au II^e siècle av. J.-C. : des inscriptions latines datées ainsi par leur style scripturaire sont antérieures à des signes linéaires. A l'abri B des Eissartènes (Le Val, Var), une preuve stratigraphique renforce cette hypothèse : la strate rocheuse gravée n'a été disponible qu'à ce même II^e siècle av. J.-C. (Acovitsioti-Hameau & Hameau 1990). Ces deux exemples ne signifient pas non plus qu'on ait tracé des figures linéaires sur ces différents supports à cette même date. En fait, seuls quelques rares détails vestimentaires ou d'équipement des personnages permettent de les dater parfois avec une certaine précision. Beaucoup de ces figures s'avèrent de l'époque médiévale au sens large. Toutefois, les figures qui les

entourent peuvent être bien postérieures. Un récent travail sur les gravures de Cerdagne a permis de proposer une périodisation de cette expression schématique linéaire (Campmajo 2008). Il semble que des signes arboriformes anthropomorphisés et des pentacles apparaissent en phase 3 des expressions graphiques cerdanes, soit pendant la période impériale romaine. Au Haut Moyen Âge (phases 4 et 5) seraient présentes les figures en palme puis les scènes de chasse, au cerf ou au faucon. Enfin, les guerriers en armes et les hommes à la palmette dateraient des XI^e à XIV^e siècle (phase 6).

Le répertoire des gravures de la Bergerie des Maigres offre peu d'arguments chronologiques. Nous les attribuons à l'époque médiévale au sens large du terme et excluons qu'elles puissent avoir été exécutées à l'époque où le site a eu une vocation pastorale, c'est-à-dire le XVII^e siècle si l'on s'en tient aux bâtiments visibles, peut-être quelques siècles plus tôt si l'on suppose que des structures bâties à sec ont pu préfigurer l'établissement agropastoral.